



## ÉDITO

### Une proximité à renforcer

Le lien entre les territoires et le monde agricole est immuable, l'un ne peut s'épanouir sans l'autre. Les attentes et les besoins de l'un sont les préoccupations de l'autre et vice versa. La société est en proie à des interrogations fortes sur son modèle de développement tout comme le monde agricole. L'énergie est l'un de ces questionnements. Base importante de nos modes de vie, l'énergie est une composante ayant des effets sur le devenir de notre société. Comment marier une énergie à un coût supportable économiquement avec une réduction des émanations des gaz à effet de serre.

La méthanisation est l'une des réponses possibles, elle croise à la fois la production d'énergie de proximité, certes à un prix supérieur au prix public mais limitant les pertes sur le réseau, et la limitation des GES en transformant le méthane naturellement émis en énergie. Il est important de souligner que la méthanisation peut aussi (dans certaines conditions) traiter la part fermentescible des déchets de la société tels que les déchets verts, de l'industrie agroalimentaire, voire de la restauration.

Les collectivités territoriales en charge de la gestion d'une partie de ces déchets sont des partenaires importants. Elles se situent en amont, mais aussi en aval, avec une utilisation possible de l'énergie produite via par exemple un réseau de chaleur, à l'image du projet porté par un groupe de sept agriculteurs et de la commune d'Amenoncourt.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, qui les accompagne dans la mise en œuvre de cette unité, s'est toujours employée à croiser les intérêts des uns et des autres.

L'expression « gagnant - gagnant » est plus que jamais d'actualité dans le domaine de l'énergie renouvelable.

#### **Laurent PAQUIN**

Secrétaire de la Chambre  
d'agriculture de Meurthe-et-  
Moselle.



### L'innovation au coeur des exploitations

L'innovation est essentielle pour permettre aux exploitations agricoles de répondre aux grands défis auxquels elles sont confrontées : le changement climatique, la préservation de l'environnement, la croissance de la demande alimentaire, mais aussi la concurrence sur les marchés européens et internationaux.

L'innovation peut prendre différentes formes. Les systèmes de culture sont repensés. Une des options choisies est celle de la production intégrée. Ce mode de production est " une approche globale de l'utilisation du sol pour une production agricole qui cherche au maximum à remplacer les intrants extérieurs à l'exploitation par des processus naturels de régulation " (P. Viaux, une troisième voix en grande culture). Concrètement, les techniques mises en œuvre vont donc au-delà de la simple lutte alternative qui substitue au coup par coup les leviers chimiques par des techniques alternatives. Il s'agit d'une réflexion globale sur la succession des cultures, introduction de nouvelles espèces comme les légumineuses (pois, féveroles, soja, lentille), la gestion de l'interculture qui est menée.

L'agriculture adopte également des technologies de pointe, avec notamment l'usage du satellite pour cartographier les cultures, ou encore celui du GPS pour le guidage des engins agricoles. Les exploitants s'ouvrent également au drone. Son application en agriculture peut être la modulation de la fertilisation, la cartographie de dégâts de gibiers, des tours de plaine virtuels ou encore la distribution d'insectes utilisés dans la lutte biologique par exemple.



De nombreuses innovations ont été présentées à l'occasion d'Innov'action, événement organisé par les Chambres d'agriculture de Lorraine le 4 juin dernier à Haroué. Plus de 650 personnes ont participé à l'événement.

## 350 emplois saisonniers pour la récolte de fruits

Afin de répondre aux besoins en main d'œuvre saisonnière des arboriculteurs, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle organise chaque année un forum emploi avec Pôle emploi. Le jeudi 25 juin, dès 14h00, à la salle polyvalente d'Einville-au-Jard, les employeurs seront réunis et procéderont en direct au recrutement de leurs saisonniers. Les candidats auront préalablement assisté à une réunion d'information collective animée par les conseillers emplois de la Chambre d'agriculture. Au cours de cette réunion, des informations sur les conditions de travail et de rémunération seront données. Au total, ce sont plus de 350 postes qui seront proposés aux candidats. Des emplois situés dans le Lunévillois, mais également sur le Saintois, le Toulais et le Nord de Nancy.



## 11 exploitations du Groupe Agricole de l'Amezule engagées dans un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

Le Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) constitue l'un des outils du projet agro écologique défini par les Ministères. Il s'agit d'accompagner, promouvoir et pérenniser la transition vers les systèmes de production agroécologiques.

Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques.

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs et, le cas échéant, d'autres partenaires qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture, 11 exploitations du Groupement Agricole de l'Amezule ont répondu à l'appel à projets pour la constitution d'un GIEE qui a été agréé. L'objectif principal du projet, baptisé " INNOV AMEZULE ", est de renforcer l'autonomie des systèmes d'exploitation vis-à-vis des intrants en agissant sur la diversité des assolements, la mise en œuvre de techniques alternatives et la synergie entre les deux ateliers animal et végétal.

Le projet s'appuie sur les innovations réussies d'agriculteurs en recherche de systèmes plus autonomes et les pratiques innovantes de certains agriculteurs, qui nécessitent une expérimentation locale pour transfert ensuite aux autres exploitants. La finalité est de déboucher sur des changements de pratiques et de systèmes.

## Consommer local dans le Toulais

A l'occasion de la semaine du développement durable qui se déroulait du 30 mai au 6 juin, la communauté de communes du Toulais a sollicité la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle afin d'organiser une animation avec des producteurs locaux. L'objectif était de montrer qu'il est facile de s'approvisionner en produits locaux ou bio dans le toulais. En effet plusieurs initiatives récentes permettent de mettre en réseau consommateurs et producteurs afin d'offrir une large palette de produits.

La gare de Toul fut le décor de cette animation afin d'offrir la possibilité aux utilisateurs des transports en commun de s'informer sur l'existant autour de chez eux. Ainsi étaient présents les drives fermiers " Emplettes paysannes " et " Les Épouvantails " et le réseau des AMAP Loramap. Sur le flots des 200 voyageurs environs ce jour-là, une cinquantaine de personnes a pris le temps d'échanger avec les producteurs et les amapiens présents. Ils ont pu ainsi découvrir qu'ils pouvaient commander en un clic les produits et se faire livrer près de chez eux ou de leur lieu de travail. Beaucoup ont apprécié l'initiative et sont en attente d'un point de retrait des produits locaux directement sur Toul. La communauté de communes et la Chambre d'agriculture souhaitent renouveler l'opération l'année prochaine.



# La méthanisation : un outil d'attractivité pour tout un territoire

Les débats du projet de loi sur la transition énergétique pour une croissance verte doivent arriver à leur terme pour juillet 2015. Cette loi verte se veut la nouvelle impulsion nécessaire au renouveau des économies d'énergies et de la production d'énergies renouvelables. L'ensemble des collectivités territoriales devront décliner cette trajectoire nationale sur leur territoire. " L'énergie d'un territoire pour le territoire " sera sans aucun doute le fil rouge de nombreuses réflexions.

Dans nos espaces ruraux, l'agriculture, qui est un acteur économique incontournable, aura un rôle primordial. Un outil de développement, tel que la méthanisation, sera amené, à n'en pas douter, à être étudié.



Les intérêts croisés des agricultures et des collectivités seront une force pour la durabilité des projets de méthanisation. Les exemples de synergies sont multiples. De la gestion des matières fermentescibles (déchets verts, déchets de restauration, de Grandes et Moyennes Surfaces...) à la fourniture d'énergies (réseau de chaleur pour l'habitat ou les entreprises, bio méthane dans les boucles de distribution GrDF...) en passant par la création ou le maintien de l'emploi, les sujets de discussions sont bien présents. Croiser les intérêts, ouvrir les débats, fédérer vers une

dynamique commune est un savoir faire des Chambres d'agricultures.

Sur notre département, des collectivités ont d'ores et déjà sollicité ces compétences pour mener à bien de tels projets. Et cela quelle que soit l'échelle de cette dernière. Ainsi, la commune d'Amenoncourt à l'origine d'une réflexion, et les agriculteurs de son territoire se sont tournés vers le conseiller énergie de la Chambre d'agriculture pour réaliser l'étude de mise en œuvre d'un projet multi-partenarial. L'accompagnement porte sur la création d'une unité collective agricole couplée à un réseau de chaleur communal et d'une unité de séchage. La Communauté de Communes des Vallées du Cristal, quant à elle, a confié à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle la mission de déterminer les potentialités de création d'une ou plusieurs unités sur son territoire.

L'élément primordial à souligner, est que le monde agricole est et sera un acteur incontournable de toute méthanisation car il est à la fois fournisseur de matières fermentescibles et receveur du produit digéré qu'est le digestat.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a su développer les compétences et les connaissances permettant d'appréhender les différentes facettes d'une unité de méthanisation. De la phase d'émergence, à la phase de définition d'un projet en passant par la recherche de financement, elle accompagne les porteurs. Elle peut pour cela s'appuyer sur un réseau de suivi d'unités de méthanisation à l'échelle régionale. Son approche globale et non marchande permet d'analyser objectivement les options possibles d'un projet. C'est sans doute pour cela qu'elle accompagne la très grande majorité des porteurs de projet du département.

Pascal ROL  
Conseiller énergie  
Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle  
03.83.93.34.89



## Témoignage Rose-Marie FALQUE, 1ère Vice-Présidente de la communauté de communes des vallées du cristal, en charge de l'économie et du projet de territoire.

*" Dans le cadre du projet de territoire de notre communauté de communes des vallées du cristal, l'agriculture a été identifiée comme une ressource majeure, notamment l'élevage en raison d'une superficie importante en prairies. Bien qu'ayant des profils très divers, les agriculteurs de notre territoire ont exprimé le souhait de réfléchir à des projets collectifs, sur les circuits courts, la valorisation du territoire et la méthanisation. Nous avons décidé de les accompagner dans ce projet de méthanisation, conscients que la méthanisation est à la fois une filière de traitement des déchets organiques ainsi qu'une*

*source de production d'énergies renouvelables. Nous travaillons depuis plusieurs années avec la Chambre d'agriculture. Tout naturellement, le partenaire logique dans cette réflexion " méthanisation " ne pouvait être que la Chambre d'agriculture. Notre objectif est de mener à bien un ou des projets de méthanisation agricole sur le territoire, pleinement intégrés dans notre projet de territoire. C'est pourquoi, notre conseil communautaire a décidé de conventionner avec la Chambre d'agriculture pour mobiliser tous les acteurs locaux : agriculteurs, collectivités, industriels, maisons de retraite, secteur hospitalier... Une première réunion animée par la Chambre d'agriculture a permis de présenter la technologie " méthanisation ". Les possibilités d'approvisionnement ont été étudiées au cours d'une seconde réunion. La prochaine étape sera la visite d'une unité de méthanisation similaire au projet qui se profile.*

Est une publication éditée par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle - 5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tel : 03.83.93.34.10 - Fax : 03.83.93.34.00  
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr  
Directeur de la publication : Gérard RENOARD  
Conception : Virginie GRAND  
Coordination et rédaction : Équipe de la Chambre d'agriculture  
Crédits photos : Chambres d'agriculture

ISSN 2108-3606



## Vos interlocuteurs :

**Fabienne LAUER - responsable de service**

Tel : 03.83.93.34.16

@ : fabienne.lauer@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**Marion BEAUDOUIN**

Tel : 03.83.93.34.81

@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**Annelise LOUYOT**

Tel : 03.83.93.34.90

@ : annelise.louyot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**Blandine DARZAC**

Tel : 03.83.93.34.10

@ : blandine.darzac@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

## La transmission des exploitations, un enjeu important pour l'agriculture et les territoires.

La transmission des exploitations et le renouvellement des générations en agriculture sont des enjeux forts pour la Chambre d'agriculture. En 2010, les exploitants ou coexploitants de + de 50 ans représentent 62 % de la population agricole. Le renouvellement de cette génération est un élément majeur du maintien et du développement des emplois en agriculture.

Au même titre que l'installation, la transmission d'une exploitation est une étape importante dans la carrière d'un agriculteur. Cette phase demande réflexion et préparation. La Chambre d'agriculture propose plusieurs services aux futurs cédants d'entreprises agricoles afin d'accompagner ces transmissions et permettre l'installation de nouveaux agriculteurs sur les territoires meurthe-et-mosellans. Parmi eux, il existe notamment le Répertoire Départ Installation (RDI). L'objectif du RDI est de faciliter la mise en relation entre un agriculteur qui recherche un successeur ou un associé, et un candidat à l'installation en agriculture. Le RDI est un carnet d'adresses qui permet, en exclusivité, des rencontres ciblées ainsi qu'une diffusion des offres et demandes au niveau départemental, régional voire national via un réseau et internet.

Autre initiative, chaque printemps, la Chambre d'agriculture et son partenaire le centre de gestion



CERFRANCE Adheo se mobilisent pour proposer aux chefs d'entreprise agricole des réunions collectives sur l'ensemble du département au cours desquelles toutes les informations nécessaires à la construction d'un projet de transmission sont proposées.

Au niveau du conseil individuel, la Chambre d'agriculture propose un diagnostic transmission, service gratuit en partenariat avec le centre de gestion CERFRANCE Adheo. Ce diagnostic permet d'apporter un conseil individualisé au futur cédant. Un échéancier de travail est notamment élaboré, afin d'aider l'agriculteur dans l'organisation de la transmission de son exploitation.

A PROPOS DE ...

Retrouvez toutes nos éditions de « Cultivons les territoires » sur le site [www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr](http://www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr) - rubrique territoire.

AGENDA

**25 juin à 14h00**

**Forum emploi saisonnier**

Salle des fêtes d'Einville au Jard



**13 septembre**

**Marché fermier Saveurs Paysannes**

Ferme-auberge Ste Mathilde à Tucquegnieux

**19 et 20 septembre**

**Élevage en Fête**

Parc des Bosquets Lunéville

**11 octobre**

**Marché fermier Campagn'art**

Parc de la Pépinière Nancy

**13 septembre**

**Marché fermier Saveurs Paysannes**

Haroué